

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

6 février 2023

CRÉER UN DÉFENSEUR DE L'ENVIRONNEMENT - (N° 608)

Commission	
Gouvernement	

**AMENDEMENT**

N° 2

présenté par  
Mme Lechanteux

-----

**ARTICLE UNIQUE**

Compléter l'alinéa 6 par les mots :

« , tout en garantissant aux Français des conditions de vie dignes »

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Cet amendement vise à recentrer l'objet de cette autorité administrative sur l'amélioration de la qualité de vie de nos compatriotes. Il est nécessaire de prendre en considération la vie des Français dans la politique de la protection de l'environnement. Ils ne doivent pas être les victimes de politiques punitives visant à les culpabiliser, avec des sanctions plus démagogiques qu'utiles.